

**Evaluation des bacheliers « informatique de gestion » et  
« informatique et systèmes (finalité automatique) »  
2011-2012**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHESE**

**Institut Reine Astrid de MONS (IRAM)**

Comité des experts :  
M. Alain DUBOIS, président  
MM. Gildas GAUTIER, Alain MARTEL, Elie MILGROM, Philippe NICOLAS  
et Gilbert WAUTHIER, experts

**13 juin 2012**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »<sup>1</sup>. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 7, 8 et 9 février 2012 à l'Institut Reine Astrid de Mons (IRAM), pour procéder à l'évaluation des bacheliers « informatique de gestion » et « informatique et systèmes (finalité automatique) ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité, et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et de la direction concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

---

<sup>1</sup> Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

## **PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION**

Implanté au cœur de la ville, l'Institut Reine Astrid de Mons (IRAM) est issu de la fusion en 1998 de deux établissements de promotion sociale, héritiers d'une longue tradition de cours du soir qui remonte à 1907.

L'IRAM est installé dans les locaux de la Haute Ecole Louvain en Hainaut et occupe les locaux de cours en fin de journée et le samedi. Il dépend du même pouvoir organisateur que les Instituts Saint-Luc qui dispensent un enseignement secondaire de plein exercice.

Des deux sections concernées par ce rapport, l'une, « informatique de gestion » (IG), appartient à la catégorie économique, tandis que l'autre, la finalité « automatique » (AU) en « informatique et systèmes » relève de la catégorie technique.

Ces deux abréviations seront utilisées pour caractériser, le cas échéant, les points spécifiques à chaque section. Les points qui ne sont signalés par aucune de ces abréviations, sont communs aux deux sections.

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 Le comité des experts note avec intérêt que les étudiants et les anciens rencontrés sont satisfaits de l'enseignement reçu au sein de l'établissement.
  - En AU, le contenu du programme est cohérent et en adéquation avec l'évolution du métier.
  - En IG, des bases solides en programmation sont enseignées.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois de s'interroger périodiquement sur l'adéquation des contenus avec l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles, notamment en ce qui concerne les méthodes d'analyse en informatique.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 2 Le comité des experts apprécie l'existence, pour certaines unités de formation, de notes de cours complètes et conçues pour soutenir l'apprentissage.

Recommandation : le comité des experts préconise d'étendre cette pratique à l'ensemble des unités de formation et d'éviter de remettre aux étudiants des notes de cours uniquement constituées de copies de diaporamas ou des syllabi de nature essentiellement descriptive, qui sont plus des manuels de référence que des manuels d'apprentissage.

- 3 Certaines initiatives individuelles ont été prises en vue de rechercher une meilleure efficacité pédagogique (notamment par certains enseignants de matières qu'ils appellent eux-mêmes « matières satellites »). Le comité des experts a fortement apprécié ces initiatives.

Recommandation : le comité des experts encourage l'extension de la réflexion pédagogique à l'ensemble des enseignants.

- 4 Le comité a pu consulter un certain nombre de documents relatifs aux stages et à l'épreuve intégrée. Ceux-ci sont communs à toutes les filières et de nature essentiellement administrative.

Recommandation : le comité des experts suggère à l'établissement d'ajouter à ces documents des conseils à dimension plus pédagogique, qui soient utiles, concrets et spécifiques à chaque filière.

- 5 En AU, le comité des experts apprécie l'organisation d'une préparation collective à l'épreuve intégrée : 16 périodes non prévues dans le programme officiel y sont consacrées.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 L'information sur les prérequis, les exigences du parcours, les contraintes dans l'ordonnement des unités de formation, la nature des différents stages, etc. existe, mais sa diffusion semble peu efficace. Les étudiants témoignent d'un manque de connaissance sur certains aspects de leur formation.

Recommandations : selon le comité des experts, il convient de fournir l'information - en particulier, spécifique à chaque bachelier - à de multiples reprises et par de multiples canaux ; par exemple lors de participations à des salons emploi-formation, sur le site web, dans les brochures publiées. Il convient aussi de veiller à ce que cette information soit assimilée et comprise par les étudiants qui se sont inscrits.

- 2 Le comité des experts regrette l'absence de documents décrivant avec précision les choix faits par l'établissement pour compléter le cadre imposé (dossiers pédagogiques) et l'adapter à ses besoins propres.

Recommandations : il serait utile d'avoir, en plus du profil professionnel officiel, une description plus précise du profil de sortie des deux bacheliers, illustrant ce qu'un diplômé est capable de faire à l'issue des études. En outre, il est nécessaire de prévoir et de rendre accessibles de manière efficace, pour chaque unité de formation, y compris les stages et l'épreuve intégrée, des fiches descriptives complètes, lisibles pour le public auquel elles sont destinées ; ces fiches doivent compléter les dossiers pédagogiques en y ajoutant les spécificités du programme tel que mis en œuvre dans l'établissement.

- 3 Le comité des experts apprécie l'existence d'un mode de pilotage global à l'échelle de l'établissement pour l'organisation pédagogique et pour la gestion de la qualité. Il regrette néanmoins l'absence de pilotage collectif particulier au niveau de chacune des sections évaluées. Celles-ci devraient s'approprier la démarche qualité mise en place par l'établissement en prévoyant une coordination spécifique, particulièrement en matière d'approches pédagogiques.

Recommandations : à cet effet, le comité des experts considère qu'il est nécessaire :

- d'organiser des réunions pédagogiques propres à chacun des deux bacheliers, en sus de celles organisées au niveau de l'établissement, où tous les enseignants seraient présents ;
- de créer la fonction de responsable pour chacun des bacheliers. Cette personne, mandatée par la direction et nécessairement proactive, aurait pour mission d'animer le pilotage de la section, entre autres : la réflexion pédagogique au sujet des programmes, l'appropriation par tous des dossiers pédagogiques officiels, l'ordonnancement des unités de formation dans le temps, l'organisation des stages et des épreuves intégrées, le développement des contacts avec le monde de l'entreprise, etc. En outre, cette personne serait aussi le point de contact des étudiants pour toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du programme.

- 4 Le comité des experts s'interroge sur l'adéquation d'une formule regroupant plusieurs sections différentes pour certaines unités de formation. Cette formule fait perdre les avantages du travail en petits groupes et pourrait être l'une des causes de taux d'abandons élevés.

Recommandation : le comité des experts souhaite que l'établissement étudie le lien possible entre cette organisation des cours concernés et les taux d'abandons constatés. Il devrait éventuellement envisager de prévoir des cours adaptés spécifiquement à chacune des deux sections.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 5 L'enseignement des langues, en particulier, mutualisé entre plusieurs filières paraît se traduire par une homogénéisation et un plafonnement des niveaux de compétences linguistiques visés. Ces enseignements ne permettent pas en outre d'acquérir les compétences linguistiques spécialisées en rapport avec les disciplines informatiques.

Recommandation : le comité des experts suggère de prévoir au sein de la filière, un enseignement spécifique d'anglais appliqué à l'informatique et d'envisager, dans le cas de maintien d'enseignements généraux en langue, mutualisés entre les filières, d'étalonner les niveaux de celui-ci au regard du Cadre européen commun de références pour les langues, pour proposer aux étudiants des groupes adaptés à leur niveau effectif, évalué à partir d'un positionnement d'entrée.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 6 Malgré quelques exceptions, le comité des experts constate que l'adéquation entre l'évaluation des apprentissages telle qu'elle est pratiquée et les objectifs fixés dans le dossier pédagogique n'est pas garantie.

Recommandation : le comité des experts insiste pour que soit respectée, dans chaque unité de formation, la concordance entre les objectifs d'apprentissage, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 7 Au niveau de certaines évaluations, le comité des experts constate que l'accent est trop souvent mis sur la restitution de l'acquis et pas assez sur son application. En outre, il lui semble que l'utilisation de critères d'évaluation précis et de niveaux de performances attendus n'est pas systématisée.

Recommandations : le comité des experts :

- insiste pour que l'application des compétences acquises soit intégrée dans toutes les évaluations ;
- suggère de systématiser l'utilisation de grilles critériées pour toutes les évaluations.

- 8 Le comité des experts a constaté que l'établissement avait parfois des difficultés à organiser toutes les unités de formation prévues dans le programme chaque année.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

Recommandation : lorsque cela se produit, le comité encourage l'établissement à prendre toutes les mesures possibles pour éviter de pénaliser les étudiants concernés. Il faut, en particulier, éviter de reporter l'achèvement de leur cursus au-delà du délai normal annoncé. Dans de telles situations, le recours à des unités de formation dispensées dans d'autres établissements et/ou l'utilisation de cours en ligne doivent être envisagés et communiqués aux étudiants.

- 9 Le comité des experts se préoccupe en outre de l'impossibilité d'effectuer chacun des deux cursus endéans les trois années annoncées. Un certain nombre de difficultés ont été rapportées concernant la charge de travail des étudiants et la planification annuelle des UF sur les 3 années.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

Recommandation : le comité des experts estime que la possibilité de terminer le cursus en trois ans doit être vérifiée au cas par cas et que l'information à ce sujet doit impérativement être améliorée.

- 10 Les étudiants d'AU regrettent parfois le lien entre le stage et l'épreuve intégrée. Compte tenu des difficultés propres aux étudiants de promotion sociale, des difficultés à trouver des stages et de la manière dont l'établissement les organise (périodes courtes et fixes pour les stages), ce lien retarde l'achèvement de l'épreuve intégrée et ne favorise pas l'aboutissement de leur parcours dans les temps. Certains étudiants préféreraient pouvoir réaliser une épreuve intégrée qui soit un véritable projet personnel en dehors d'une entreprise.

Recommandation : le comité des experts préconise d'autoriser les étudiants qui le souhaitent à réaliser une épreuve intégrée séparée du stage.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 11 De façon plus générale, les étudiants estiment manquer d'information sur les objectifs, l'organisation et les critères d'évaluation des stages. Ils ne perçoivent pas clairement l'intérêt d'effectuer deux stages plutôt qu'un seul de durée plus longue, ni la nécessité des contraintes de calendrier imposées par

l'établissement (voir point précédent). Le comité des experts note avec intérêt l'affectation d'un nouvel enseignant à la coordination des stages. Cette affectation pourrait être l'occasion d'une remise à plat de la place des stages et de l'épreuve intégrée dans le cursus des deux bacheliers.

Recommandation : le comité des experts encourage l'équipe enseignante à entamer une réflexion collective sur la fonction pédagogique et l'organisation pratique des stages, en y associant des professionnels d'entreprises d'accueil et des étudiants.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 12 Le comité des experts regrette que les enseignants responsables suivent trop peu les étudiants pendant les stages et n'organisent pas assez de contacts avec le maître de stage extérieur.

Recommandation : le comité des experts préconise que les enseignants responsables assurent un suivi plus rapproché de l'exécution des stages, en relation suffisamment fréquente avec le maître de stage extérieur.

- 13 En ce qui concerne la plateforme Claroline, le comité des experts constate qu'elle est utilisée par certains enseignants pour distribuer des documents mais s'étonne de la réticence d'autres enseignants à mettre leurs syllabi à disposition de l'établissement via cette plateforme et regrette l'absence de réflexion collective quant aux possibles usages pédagogiques dépassant le stade de la simple diffusion de documents.

Recommandations : le comité des experts recommande de systématiser ces usages de façon cohérente pour l'ensemble des enseignants. Les responsables de section précités devraient jouer un rôle moteur pour stimuler l'exploration collective des alternatives pédagogiques rendues possibles par les TICE.

## **CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 Tous les témoignages recueillis auprès des étudiants, actuels et anciens, attestent de la disponibilité, de l'accessibilité et la capacité d'écoute des enseignants.
- 2 Le comité des experts apprécie les contributions disciplinaires d'experts au sein des équipes enseignantes.
- 3 L'IRAM dispose de ses propres locaux informatiques. Le comité des experts a pu vérifier que le matériel informatique nécessaire était disponible pour assurer la formation et a en outre constaté la bonne gestion de l'ensemble de l'infrastructure.
- 4 En AU, le comité des experts apprécie de manière très positive la démarche de l'établissement pour utiliser les ressources de Technofutur industries (« Mini-usines »). La démarche pourrait utilement être étendue à d'autres centres de compétences.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Le comité des experts considère qu'une formation est une entreprise collégiale et que son aboutissement est l'œuvre de toutes les parties prenantes. Il regrette que trop peu d'enseignants soient conscients des effets positifs que des interactions avec leurs pairs peuvent induire dans la qualité globale d'un programme.

Recommandation : à cet effet, le comité des experts insiste pour que soit développé un véritable esprit d'équipe favorisant une prise en charge collégiale des questions liées à l'enseignement.

- 2 Le comité des experts est conscient que la formation continue des enseignants se heurte à bien des obstacles, notamment budgétaires.

Recommandation : le comité des experts considère qu'il est d'autant plus nécessaire que l'établissement formule et mette en œuvre une politique de développement des compétences tant disciplinaires que pédagogiques de ses enseignants. Les compétences pédagogiques méritent une attention toute particulière pour assurer une efficacité suffisante de l'enseignement.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Le comité des experts estime que le site web de l'établissement ne fournit pas toutes les informations nécessaires en matière pédagogique pour les futurs étudiants. En outre, sa présentation est loin d'être suffisamment ergonomique et attractive pour le public visé.

Recommandation : le comité des experts suggère que le site web soit entièrement repensé en fonction d'objectifs clairs, en vue de réaliser une communication efficace envers les différents publics concernés et plus particulièrement les étudiants et futurs étudiants. En tant qu'hôte de deux sections informatiques, le site devrait recourir à des technologies web plus récentes.

- 2 Le comité des experts s'étonne du manque de relations avec le monde de l'entreprise, en particulier pour les stages et l'épreuve intégrée.

Recommandation : l'établissement se doit d'avoir une démarche proactive pour établir et développer des contacts en commençant par exemple avec les entreprises présentes dans le parc Initialis et en élargissant ensuite le périmètre de recherche.

### *PRINCIPALE FORCE RECONNUE*

- 1 Le comité des experts a constaté que l'exercice d'autoévaluation avait suscité une prise de conscience des enjeux de la qualité au sein de l'établissement. De nombreux domaines d'action ont été identifiés et ont donné lieu à un début de mise en œuvre. Cependant l'accompagnement « qualité » trop générique de la démarche par un intervenant extérieur n'a pas permis de mettre l'accent sur les aspects propres aux deux programmes évalués et sur leurs dimensions pédagogiques. Le plan d'action manque de ce fait d'une hiérarchisation des priorités sur les points d'amélioration essentiels.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il appartient maintenant au coordonnateur qualité récemment désigné de mettre en œuvre une approche de la qualité plus spécifique à chacune des sections avec l'aide des parties prenantes concernées (enseignants, étudiants, anciens, employeurs).

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Le comité des experts s'interroge sur le taux élevé d'abandons dans les deux bacheliers et l'absence d'analyse de ses causes.

Recommandation : il suggère que l'établissement entreprenne les démarches nécessaires pour déterminer les causes majeures d'abandon et identifier les remèdes éventuels à la situation.

- 2 Le comité des experts regrette vivement l'absence d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants même si des évaluations partielles sont réalisées de manière informelle. En effet, les évaluations informelles ne peuvent garantir l'anonymat nécessaire pour obtenir des réponses sincères, ni la représentativité exigée pour pouvoir tirer des conclusions pertinentes.

Recommandation : le comité des experts suggère au coordinateur qualité d'imaginer un système d'évaluation des enseignements plus formel et d'en assurer le pilotage. Le recours à des spécialistes en la matière doit être envisagé, de préférence en collaboration avec d'autres établissements ayant les mêmes préoccupations (mutualisation).

- 3 Le comité des experts a pu constater des difficultés inquiétantes de communication entre les instances de l'établissement et les étudiants, se traduisant par des divergences de compréhension sur des aspects essentiels du parcours d'études.

Recommandation : il recommande de faire de cette question de communication un chantier prioritaire du processus qualité.

## Conclusion

---

Les étudiants, anciens et actuels, qui ont reçu les enseignements en informatique dispensés à l'IRAM s'en trouvent fort satisfaits. Leurs enseignants font preuve d'une grande disponibilité, sont aisément accessibles et ont le sens de l'écoute.

Toutefois les effectifs étudiants des deux sections restent à un niveau très faible. Il n'est dès lors pas étonnant que l'évaluation externe initiée par l'AEQES ait déclenché une prise de conscience des enjeux de la qualité au sein de l'établissement et la désignation récente d'un coordonnateur qualité.

Au niveau de l'établissement, ce dernier devra mettre en œuvre une approche de la qualité spécifique à chacune des sections avec l'aide des parties prenantes concernées (enseignants, étudiants, anciens, employeurs). Son premier chantier prioritaire sera de mettre en place une politique de communication interne afin que les étudiants de toutes sections reçoivent l'information, spécifique à chaque bachelier, dont ils ont besoin.

Au niveau des deux sections en informatique, le comité des experts recommande vivement de créer la fonction de responsable pour chacun des bacheliers. Celui-ci aura pour mission d'animer la section et d'y cultiver un véritable esprit d'équipe pour favoriser une prise en charge collégiale des questions liées à l'enseignement. Il devra organiser des réunions pédagogiques propres aux 2 bacheliers qui permettront par exemple :

- de remettre en cause l'adéquation des contenus de cours avec l'évolution des métiers ;
- d'explorer les alternatives pédagogiques permettant d'atteindre les objectifs d'apprentissage visés, y compris celles rendues possibles par les TICE.

Ce responsable sera aussi le point de contact des étudiants pour toutes les questions d'enseignement.

Le comité des experts a été informé de l'existence d'un certain nombre de contraintes externes fortes qui pèsent sur la gouvernance de l'établissement et qui ont un impact significatif sur les possibilités d'actions dans les deux bacheliers évalués, notamment en matière de coordination pédagogique, de communication interne et d'ouverture vers le monde des entreprises. Il souhaite l'instauration d'un dialogue constructif entre l'établissement et ses autorités de tutelle afin que celles-ci prennent la mesure des difficultés rencontrées par l'établissement et fassent le maximum pour y remédier.

En outre, le comité des experts a pleinement conscience que certaines contraintes internes sont également de nature à limiter la marge de manœuvre en matière d'évolution. Cependant, le comité des experts encourage l'établissement à faire preuve de créativité et de *leadership* pour surmonter ces contraintes et favoriser le processus d'amélioration des deux bacheliers.

Le comité des experts veut croire que l'ensemble des collaborateurs des deux sections pourront tabler sur leurs forces réelles et sur leur volonté commune pour imaginer et mettre en œuvre les améliorations nécessaires à la réussite des étudiants de promotion sociale qui font confiance à cette institution.

## EN SYNTHÈSE : les éléments communs aux deux bacheliers

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Satisfaction générale des étudiants et des anciens</li><li>⇒ Disponibilité, accessibilité et sens de l'écoute des enseignants</li><li>⇒ Prise de conscience des enjeux de la qualité au sein de l'établissement</li><li>⇒ Notes de cours complètes et de nature à soutenir l'apprentissage dans certains cours</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Diffusion peu efficace de l'information sur les 2 cursus</li><li>⇒ Absence de pilotage au niveau des sections, particulièrement en matière d'approches pédagogiques</li><li>⇒ Difficultés à organiser toutes les unités de formation prévues dans le programme</li><li>⇒ Absence de réflexion collective quant aux usages pédagogiques de la plateforme Claroline</li><li>⇒ Fonctionnement trop peu collégial de l'équipe enseignante</li><li>⇒ Site web insuffisamment informatif en matière pédagogique pour les futurs étudiants</li><li>⇒ Manque de relations avec le monde de l'entreprise</li><li>⇒ Approche « qualité » trop générique masquant les spécificités des filières évaluées et leurs dimensions pédagogiques</li><li>⇒ Absence d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants</li></ul>

### Opportunités et risques

- ⇒ Offre unique en « informatique et système » sur Mons
- ⇒ Métier d'informaticien en pénurie
- ⇒ Synergies potentielles avec d'autres sections en informatique d'autres établissements.
- ⇒ Concurrence d'établissements de la région en « informatique de gestion »
- ⇒ Faibles effectifs étudiants des 2 sections

### Recommandations

- ⇒ Utiliser des manuels d'apprentissage plutôt que des manuels de référence dans tous les cours
- ⇒ S'interroger périodiquement sur l'adéquation des contenus avec l'évolution du métier notamment pour les méthodes d'analyse.
- ⇒ Etendre la réflexion pédagogique collective à l'ensemble des enseignants
- ⇒ Créer la fonction de responsable pour chacun des bacheliers avec pour mission d'animer le pilotage de la section et d'être le point de contact des étudiants
- ⇒ Fournir l'information spécifique à chaque bachelier par de multiples canaux
- ⇒ Organiser des réunions pédagogiques propres aux 2 bacheliers
- ⇒ Recourir à des UF dispensées ailleurs et/ou à des cours en ligne pour éviter de reporter l'achèvement du cursus au-delà du délai normal
- ⇒ Stimuler l'exploration collective des alternatives pédagogiques rendues possibles par les TICE
- ⇒ Développer un véritable esprit d'équipe favorisant une prise en charge collégiale des questions liées à l'enseignement
- ⇒ Repenser le site web pour mieux communiquer avec les étudiants et futurs étudiants
- ⇒ Développer des contacts avec les entreprises locales
- ⇒ Mettre en œuvre une approche de la qualité plus spécifique à chacune des sections
- ⇒ Imaginer un système d'évaluation des enseignements plus formel, piloté par le coordinateur qualité

**EN SYNTHÈSE : éléments spécifiques à chacun des bacheliers**

<b>Points forts</b>	<b>Point d'amélioration</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ IG : apprentissage de bases solides en programmation</li><li>⇒ AU : programme cohérent et en adéquation avec l'évolution du métier</li><li>⇒ AU : participation d'experts au sein des équipes enseignantes</li><li>⇒ AU : utilisation des ressources de Technofutur industries (Mini-usines)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ AU : lien obligatoire entre le stage et l'épreuve intégrée</li></ul>

<b>Recommandation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ AU : autoriser les étudiants qui le souhaitent à réaliser une épreuve intégrée séparée du stage</li></ul>

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel : L'évaluation organisée par le comité des experts a suscité une réelle prise de conscience qui mérite d'être pleinement exploitée. Les différentes recommandations émises par les experts nous semblent pour la plupart en adéquation avec notre réalité de terrain dédiée à l'enseignement pour adultes.*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
4	1	1	Relativement à cette recommandation, il faut ajouter qu'un groupe de travail de la Commission de concertation de l'Enseignement de Promotion Sociale travaille à l'élaboration du nouveau cursus.
5	1	4	L'analyse en cours permettra à l'établissement d'identifier si la mixité de plusieurs sections dans une même unité de formation (par exemple, en langues) est une des raisons d'abandon. Par cette pratique, nous encourageons la mixité sociale qui nous semble être source d'enrichissement pour chaque participant. La richesse d'un tel partage d'expériences peut déboucher sur une réduction de l'insatisfaction.
5	1	5	Il est à noter qu'un groupe de travail de la Commission de Concertation de l'Enseignement de Promotion Sociale revoit les dossiers pédagogiques afin de les articuler au cadre européen des langues. Ces dossiers seront prochainement opérationnels.
5	1	6	Cette recommandation conforte le souci que nous avons d'accroître la qualité de l'évaluation centrée sur les capacités terminales. Cela se fait par des rencontres pédagogiques et une formation adaptée qui sont autant d'occasions d'approfondir la réflexion.

6	1	8	Il s'agit là d'un fait exceptionnel lié à la défection d'un enseignant difficilement remplacé et auquel une solution a été apportée.
6	1	9	Il faut préciser que les trois années proposées à l'horaire le sont comme étant une durée minimale. La modularité de la formation permet de l'étendre sur davantage de temps, cette information est communiquée lors des rencontres de rentrée. Par ailleurs, une enquête est en cours afin d'approfondir la réflexion en la matière.
6	1	10	Il n'y a pas de lien obligatoire entre le stage et l'épreuve intégrée.
6	1	11	L'organisation des stages, imposée par le tableau de capitalisation des sections, sur plusieurs niveaux se justifie par la nécessité de l'acquisition préalable de compétences spécifiques. Il nous semble toutefois fondamental de sensibiliser les enseignants chargés de ces encadrements à un suivi plus méthodique.

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)



**Guy LEONARD**  
Directeur I.R.A.M. PS

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation



**B. WATERLOT**